



## CERTIFICAT D’AFFICHAGE

Je soussigné(e) ..... M. Jacques VIRATELLE .....

Maire de la commune de ..... CAJARC .....

certifie avoir procédé, **avant le 6 octobre 2022 et jusqu’au 2 novembre 2022 inclus**, à l’affichage de l’avis prescrivant l’ouverture d’une enquête publique unique en vue d’obtenir la déclaration d’utilité publique et la détermination des parcelles à déclarer cessibles pour l’opération de requalification urbaine de l’îlot de l’Hébrardie au profit de la commune de Cajarc.

Fait à ..... Cajarc ....., le ..... 5 septembre 2022 .....

Le Maire,  
(Signature et cachet)



***Le présent certificat sera complété à l’issue de la période d’enquête et retourné par voie électronique à [ddt-upe@lot.gouv.fr](mailto:ddt-upe@lot.gouv.fr) ou par voie postale à la DDT du Lot – Unité des procédures environnementales – 127 quai Cavaignac – 46000 CAHORS ou***



**MAIRIE DE CAJARC**

40, bd du Tour de ville  
46160 CAJARC  
Tél. 05 65 40 65 20  
accueil@cajarc.fr  
www.cajarc.fr

**CERTIFICAT D’AFFICHAGE**

Je soussigné, Jacques VIRATELLE, Maire de la commune de CAJARC, certifie avoir procédé, avant le 06 octobre et jusqu’au 02 novembre 2022 inclus à l’affichage de l’avis prescrivant l’ouverture d’une enquête publique unique en vue d’obtenir la déclaration d’utilité publique et la détermination des parcelles à déclarer cessibles pour l’opération de requalification urbaine de l’ilot de l’Hébrardie.

Cet affichage a été effectué en trois points distincts sur les lieux prévus pour la réalisation du projet.

Fait à Cajarc, le 29/09/2022

Le Maire,



Jacques VIRATELLE.